

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA B Fund Equity Belgium Capitalisation EUR

AXA B Fund Equity Belgium est un compartiment de la SICAV AXA Belgium Fund SA autogéré de droit belge.

ISIN BE0152676954

Site Internet: <https://www.axabank.be>

Appelez le +32 (0) 2 678 61 11 pour plus d'informations

L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de AXA Belgium Fund SA en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce Produit est agréé en Belgique conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du document d'informations clés: 24/04/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Produit est une action du Compartiment « AXA B Fund Equity Belgium » (le « Compartiment ») qui fait partie de la SICAV « AXA Belgium Fund SA » (la « Société »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être dissolu uniquement après décision de l'assemblée générale des actionnaires du compartiment.

Objectifs

Objectif d'investissement

L'objectif du fonds est d'investir dans un portefeuille diversifié d'actions belges, tous secteurs économiques confondus et dans des actions de sociétés étrangères cotées en bourse en Belgique. Aucune protection ou garantie de capital n'est prévue.

Politique d'investissement

Le fonds est géré activement et utilise l'indice de référence spécifié ci-dessous (section 'indicateur de référence'), aux fins de la commission de surperformance qui est calculée en fonction de la performance du fonds par rapport à cet indice. Comme l'Indice de référence n'est utilisé que pour le calcul de la commission de surperformance et que la répartition des investissements ou la composition des avoirs du fonds n'est pas constituée par rapport à cet indice, l'écart des investissements par rapport à l'Indice de référence est susceptible d'être important.

Le fonds investit principalement en actions belges et en actions de sociétés étrangères cotées en Belgique. Le fonds investit notamment dans des actions de sociétés ayant leur siège social en Belgique et/ou étant cotées en bourse en Belgique, et dans des valeurs mobilières donnant accès au capital de ces sociétés.

Il peut détenir à titre accessoire ou temporaire des liquidités. Le fonds peut également faire usage de produits dérivés, tant à titre de couverture qu'en vue de la réalisation des objectifs d'investissement, ce qui peut avoir un effet tant positif que négatif sur le profil de risque du fonds.

Indicateur de référence

L'indice de référence est uniquement utilisé pour le calcul de la commission de surperformance. Il est composé de 40% de l'indice BEL20 RI (indice reprenant les

20 plus grandes capitalisations négociées sur la bourse de Bruxelles, incluant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent) et 60% de l'indice BEL MID RI (indice reprenant les capitalisations boursières moyennes de la bourse de Bruxelles, incluant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent).

Le Fonds est un produit financier qui ne promeut pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable au sens des articles 8 et 9 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Actions de capitalisation ne donnant pas droit à un dividende. Tous les revenus que le fonds perçoit sont réinvestis.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 8 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres doivent parvenir auprès du service financier en Belgique ou des distributeurs repris dans le prospectus au plus tard chaque jour (J) avant 12.00 (heure belge).

Les ordres seront exécutés sur base de la valeur nette d'inventaire calculée le jour suivant (J+1).

La valeur nette d'inventaire est calculée quotidiennement.

Règlement : J+3.

Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le fonds, mais qui acceptent néanmoins le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital. L'horizon d'investissement recommandé est de 8 ans minimum.

Dépositaire

The Bank of New York Mellon SA.

Autres Informations

Veillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non repris dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être matériellement pertinents, tel que le risque de contrepartie. Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Période de détention recommandée:		8 ans	
Exemple d'investissement:		€10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 490	€2 150
	Rendement annuel moyen	-85.10%	-17.48%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 100	€7 520
	Rendement annuel moyen	-29.00%	-3.50%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 700	€21 380
	Rendement annuel moyen	7.00%	9.96%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 380	€28 600
	Rendement annuel moyen	33.80%	14.04%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12 2021 et 02 2023.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 07 2011 et 07 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11 2011 et 11 2019.

Que se passe-t-il si AXA BELGIUM FUND SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA B Fund Equity Belgium. En cas de défaillance d'AXA B Fund Equity Belgium, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	€516	€4 414
Incidence des coûts annuels (*)	5.2%	2.9% chaque année

(*) Cela illustre comment les frais réduisent votre rendement chaque année durant la période de détention. Par exemple, il est précisé qu'en cas de sortie de votre part à la période de détention recommandée, votre rendement annuel moyen devrait être de **12.8 %** avant frais et de **10.0 %** après frais.

Nous pouvons partager une partie des frais avec la personne qui vous vend le Produit pour couvrir les services qu'elle vous fournit. Elle vous informera du montant lorsque la législation applicable l'exige.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 3.0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à €300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.5% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels de l'année dernière.	€141
Coûts de transaction	0.6 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€61
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0.1% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux ci-dessus comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Le calcul s'applique à chaque date d'établissement de la valeur liquidative tel que décrit dans le prospectus (20 % au-dessus de l'indice de référence "40 % Bel20 RI et 60 % Bel Mid RI").	€14

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 8 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 8 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La dernière valeur nette d'inventaire est disponible sur simple demande auprès d'AXA Bank Belgium SA ou sur le site www.beama.be. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit. »

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être adressées à AXA Bank Belgium SA :

Post : AXA Bank Belgium SA, Customer Relations B32/053, Grottesteenweg 214, 2600 Berchem | +32 2 678 61 11

Ou compléter le formulaire de réclamation en ligne <https://www.axabank.be/fr/contact/formulaire-de-reclamation#formulaire> ou via Ombudsfijn asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2, B-1000 Bruxelles - E-mail: ombudsman@ombudsfijn.be - www.ombudsfijn.be

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès du promoteur du Fonds : AXA BANK BELGIUM SA et depuis la page <https://www.axabank.be> ou depuis <https://private-investors-funds.axa-im.be/fr/fonds>.

Vous trouverez des informations relatives aux performances passées du Produit sur les 10 dernières années et aux calculs précédents de scénarios de performance à la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.